

ANR LAIC (2023-2025)
Libertés associatives et Initiatives citoyennes

Projet collaboratif

CERAPS (coordonné par Julien Talpin), Coordination Pas sans nous (coordonnée par Audrey Gondallier)

**Post-doctorat 12 mois (renouvelable 1 fois) – Participation à l'enquête sur l'état des
libertés associatives dans la France contemporaine**

Le projet de recherche

Les libertés associatives constituent un aspect central de la dynamique démocratique. Elles apparaissent pourtant aujourd'hui fragilisées, les conditions économiques, sociales et institutionnelles de déploiement de l'activité associative ne contribuant pas à son rôle d'intervention dans le débat public. Le projet LAIC visent à documenter ces phénomènes de façon systématique – via des méthodes quantitatives et qualitatives, à une échelle locale et nationale, avec une perspective comparative internationale. L'objectif sera ensuite d'expérimenter avec les pouvoirs publics des solutions permettant de rendre les institutions plus favorables à l'accueil des critiques et interpellations citoyennes. Pour ce faire, ce projet de recherche participative consolidera un partenariat de plusieurs années entre une coalition d'acteurs associatifs et des chercheurs en sciences sociales, dans le cadre de l'Observatoire des Libertés Associatives. Il permettra la production de nouvelles connaissances (valorisées sous la forme de publications scientifiques et de diffusion, de colloques, de formations, d'un site internet et d'une plateforme d'open data), le renforcement des capacités d'action de la société civile, et le lancement d'expérimentations institutionnelles à l'échelle locale permettant la structuration d'une démocratie d'interpellation.

Les recherches se déclineront autour des axes suivants :

- Enquête quantitative sur l'état des libertés associatives dans la France contemporaine
- Enquêtes de terrains localisées sur le gouvernement des associations, leur financement et les dispositifs de régulation de la vie associative
- Enquêtes qualitatives sur les conflits associations/institutions et les incidences de la répression sur les associations, les militants et les salariés
- Enquêtes sur la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Républicain
- Enquêtes sur les dissolutions d'association : rationalité institutionnelle et conséquences pour les militants
- Expérimentations locales de dispositifs favorisant l'autonomie et les libertés associatives

Chercheur.es impliqué.es : Julien Talpin (Ceraps) ; Anaïs Bertron (Ceraps) ; Thomas Chevallier (Ceraps) ; Cécile Rodrigues (Ceraps) ; Hélène Balazard (Rives) ; Marion Carrel (Cerics) ; Vanessa Codaccioni (Cresppa) ; Simon Cottin-Marx (CNAM) ; Agnès Deboulet (Lavue) ; Matthieu Hely (Printemps) ; Stéphanie Hennette-Vauchez (Credof)

Associations participantes : Coordination Pas Sans Nous ; Institut Alinsky ; Collectif des Associations Citoyennes ; Vox Public ; APPUII ; Institut Français du Monde Associatif ; Alliance Citoyenne

Description du poste

Le post-doctorat de 12 mois (renouvelable une fois) est rattaché au laboratoire CERAPS (UMR 8026) à l'université de Lille. Il s'inscrit dans le cadre du projet LAIC présenté ci-dessus, co-dirigé par Julien Talpin (CR CNRS, Université de Lille) et l'association Pas sans nous, conduit en partenariat par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs (science politique, sociologie, droit) et une coalition associative. La personne recrutée **participera au volet quantitatif du projet – une enquête quantitative sur les libertés associatives – et au volet qualitatif, via la réalisation d'un terrain localisé, l'analyse de documents et des entretiens avec des acteurs associatifs, institutionnels et politiques.** La personne recrutée participera à la production, l'analyse et la valorisation des données (écriture d'articles, etc.).

La personne recrutée aura également pour tâche d'aider à la coordination et l'animation scientifique du projet. Les activités personnelles visant à poursuivre une carrière propre, notamment les candidatures (MCF, CNRS, etc.) seront comprises dans le temps de travail et soutenues.

Tâches demandées :

- Assistance scientifique et administrative à la conduite du projet (réunions d'équipe, site internet, séminaire, travail en coopération avec le coordinateur du projet LAIC) 10%
- Travail de recherche sur l'enquête quantitative : 10%
- Travail de recherche qualitatif : enquête localisée et entretiens – 60%
- Développement de sa carrière propre (exploitation des travaux précédents, candidatures) 20%

Contrat proposé :

CDD de 12 mois à temps plein à compter d'octobre 2023 – renouvelable une année supplémentaire

Rémunération selon le nombre d'années d'expérience après la thèse (entre 2486 € et 2 834€ brut/mois). Les frais de mission et de documentation seront pris en charge. Un ordinateur portable sera mis à sa disposition.

Lieu de travail :

La personne recrutée sera rattachée au CERAPS et pourra si elle le souhaite bénéficier d'un poste de travail à l'université de Lille. Le projet est également abrité par la Coordination Pas sans nous, dont le siège est situé à Paris, la personne recrutée pourra donc également y bénéficier d'un espace de travail.

Profil recherché :

- Doctorat en sciences sociales (science politique, sociologie, anthropologie, études urbaines, géographie)
- Expérience de recherche dans une des thématiques suivantes : sociologie des mondes associatifs ; sociologie des mouvements sociaux ; sociologie de l'action publique
- Des compétences sur la sociologie des mondes militants écologistes, la sociologie du droit ou plus spécifiquement sur les phénomènes répressifs sont un plus
- Une expérience de recherche participative et de coopération avec des acteurs associatifs et militants est un plus
- Bonne expérience des enquêtes de terrain
- La maîtrise des méthodes quantitatives est un plus

Procédure pour candidater :

Pour postuler, merci d'envoyer votre candidature avant le 25 août 2023 à julien.talpin@univ-lille.fr et younes.haddadi@univ-lille.fr

Les auditions des candidat.es sélectionné.es auront lieu le 5 septembre 2023 à Paris pour une prise de poste le 1^{er} octobre 2023.

Université/UMR/Equipe d'accueil (+ Personne de contact éventuelle)	Université de Lille/CERAPS Julien.talpin@univ-lille.fr
Durée du contrat et date prévue d'entrée en fonction	12 mois, prise de poste 01/10/2023
PRÉREQUIS	
Discipline de la thèse	Sciences sociales (science politique, sociologie, anthropologie, études urbaines, géographie...)
Date limite de soutenance pour pouvoir postuler	Juillet 2023
PROCÉDURE DE RECRUTEMENT	
Processus de recrutement	Dossier (cv et lettre de motivation de 2 pages) et entretien
Prise en charge des frais en cas de déplacement nécessaire pour l'entretien?	Oui
Visioconférence prévue pour les entretiens des candidat·e·s habitant loin ?	Si nécessaire
STATUT ET RÉMUNÉRATION	
Statut exact figurant sur le contrat (ingénieur·e de recherche, chercheur·euse post-doctorant·e, autre)	Chercheur·euse contractuel
Niveau de la rémunération (prise en compte de l'ancienneté, primes de précarité en fin contrat)	Entre 2486 € et 2 834€ brut/mois selon ancienneté

Remboursement des frais de transport domicile-travail	OUI (50% de l'abonnement transports urbains) si la personne recrutée vit à Lille + prise en charge des déplacements (réunions, séminaires à Paris, Lille ou ailleurs)
Autres avantages (prime de fin d'année, titres-restaurants, mutuelle, assurance hospitalisation, etc.)	/
CONTENU DU POST-DOC	
Liste des tâches à accomplir dans le cadre du· de la chercheur·euse en post-doc	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance scientifique et administrative à la conduite du projet (réunions d'équipe, site internet, séminaire) 10% - Travail de recherche sur l'enquête quantitative : 10% - Travail de recherche qualitatif : enquête localisée et entretiens – -0% - Développement de sa carrière propre (exploitation des travaux précédents, candidatures) 20%
Calendrier précis du déroulement du· de la chercheur·euse en post-doc (début du travail de terrain, fin du travail de terrain, calendrier prévu pour l'écriture)	<p>Enquête de terrain : Octobre 2023 à décembre 2024</p> <p>Exploitation des matériaux : janvier 2025-mai 2025</p> <p>Écriture : juin-septembre 2025</p>
Pourcentage du temps de travail consacré à la valorisation de la thèse et des autres recherches antérieures du jeune chercheur / de la jeune chercheuse	20%
CONDITIONS DE TRAVAIL	
Déplacements prévus et conditions (prise en charge des frais, montant de la prise en charge, avance des frais par le laboratoire d'accueil etc.)	OUI (prise en charge des billets de train et hotel le cas échéant pour réunions d'équipe, séminaires et colloques)
Budget prévu pour la participation du·de la chercheur·euse en post-doc à des congrès et autres réunions académiques pour présenter le travail effectué dans le cadre du contrat	OUI
Disponibilité d'un bureau et d'un ordinateur en parfait état pour le·la chercheur·euse en post-doc	OUI
Mise à disposition du·de la chercheur·euse en post-doc du matériel nécessaire à la réalisation du travail (logiciels, dictaphone, etc.)	OUI
Modalités d'intégration prévues pour le post-doc au sein du laboratoire de recherche d'accueil du·de la chercheur·euse (sera membre de plein droit du laboratoire, pourra bénéficier des aides financières que le reste des membres, page internet, mail-list...)	OUI (le/la chercheur·euse sera membre de plein droit du laboratoire, pourra bénéficier des aides financières que le reste des membres, mail-list)
POSSIBILITÉS DE VALORISATION DE LA RECHERCHE	

Le nom du·de la chercheur·euse en post-doc figurera, pendant la durée du contrat et après la fin de celui-ci, dans toutes les publications/communications issues, totalement ou partiellement, du travail du·de la chercheur·euse en post-doc	OUI
Moyens prévus après la fin du contrat pour assurer la participation du·de la chercheur·euse en post-doc à des colloques/congrès afin de valoriser le travail effectué	OUI